43e Année - N° 3232. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 3 Octobre 1931

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER
— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Comité de la Moto-pompe

Suprême Appel

Chers concitoyens.

Nous avons posé brièvement les raisons impérieuses qui militent en faveur de l'achat d'une moto-pompe.

Nous avons démontré que cette acquisition était devenu, à l'heure actuelle, une nécessité absolue.

Vous nous avez entendus.

De toutes parts nous arrivent des encouragements. De tous côtés on nous demande instamment de persévérer dans notre action.

Chers concitoyens nous ne faillirons pas à notre devoir. Déjà de très nombreuses et très importantes souscriptions nous sont parvenues. Mais cela ne suffit pas encore.

C'est pourquoi, le comité de gens généreux et désintéressés qui s'est donné pour mission de doter notre cité d'une puissante moto-pompe, vous adresse, à tous, un suprême appel.

L'heure n'est plus aux atermoiements, mais aux actes

Chers concitoyens aidez-nous. Faites tous le geste généreux qui vas nous conduire au succès.

Des concours financiers importants nous ont été promis : la Commune, le Département et l'Etat vont nous aider: aucune collectivité ne nous marchandera son aide !

Mais plus grand sera notre effort financier, plus généreuse sera l'aide des groupements collectifs.

Aide-toi, le ciel t'aidera.

Encore une fois. aidez-nous Entendez notre appel ! Que chacun souscrive selon ses moyens. Toutes les souscriptions, si minimes soient-elles, seront reçues par le comité avec la plus grande reconnaissance.

Il y va du succès de notre œuvre, qui est la vôtre.

Il y va de la sécurité de tous !

Pour le Comité,
Le Président : **E. AUDIBERT.**

* * *

Les souscriptions sont reçues :
A la Banque des Alpes, chez M. Lieutier Pascal, imprimeur-libraire, chez Mme Talon, Belle Jardinière, et chez M. Audibert, président du Comité.

4me liste des souscriptions

MM.

Brémond, sériciculteur,	100 fr.
De Gombert,	50
Bontoux, avocat,	50
Julien, facteur des postes,	20
Bontoux Emile, greffier au conseil de guerre à Besançon,	30
Colomb Alfred,	50
Espinasse Ernest,	10
Bœuf, pharmacien,	50
Brémond Casimir, au Gand,	50
Bernard André,	20
Gueyrard Emile,	50
Imbert, Bijoutier,	50
Meissonnier Joseph, confections	10
Sté Commerciale d'alimentation	150
Gilly, maison Picon,	100
Chaix, alimentation,	30
Pierre Orcière,	20
Buès, notaire,	50
Mme Talon et Moraire	50
Vve André, confections	100
Total de la 4e liste	1040 »
Report des précédentes listes	2345 fr.
Total à ce jour	3385 »

Lettre Ouverte

à M. Emile PARET

Ainsi, M. Paret, vous êtes candidat au Conseil général. C'est là un droit reconnu par la loi à tous les citoyens. Alors pourquoi diable ! vous excusez-vous ? Car vous vous excusez, n'est-ce pas ? Vous sollicitez du corps électoral les circonstances atténuantes pour ce geste.

Vous écrivez, en effet, avec une humilité toute chrétienne qui nous surprend quelque peu venant du *farouche républicain* que vous êtes .. « Certains « électeurs pourraient se demander « pourquoi je pose ma candidature « contre celle du Conseiller général sor- « tant M. Galici, alors qu'il y a six ans je « l'ai accompagné dans toutes les com- « munes du Canton ».... Ah ! nous y sommes.... c'est là que le bât vous blesse..., Vous avez entendu l'immense majorité des électeurs du canton dire avec ce bon sens et cette logique qui sont les qualités dominantes de notre race : « Nous ne saurions admettre « que M. Paret vint maintenant nous « demander de voter contre M. Galici « alors qu'il y a six ans il nous le re- « commandait avec tant de chaleur ; « nous ne saurions d'autant moins ac- « cepter cette éventualité que, dans « l'exécution du mandat que nous lui « avons confié M Galici s'est occupé « de la défense de nos intérêts avec un « dévouement digne de tout éloge et « un zèle désintéressé auquel ses ad- « versaires eux-mêmes ont tenu à ren- « dre un éclatant hommage ».

Vous avez pensé que pour essayer d'atténuer le sentiment de réprobation de la grande majorité du corps électoral il fallait prendre les devants. Alors vous vous êtes efforcé de justifier par avance votre, (comment dirai-je ?) votre volte face, voulez-vous ? Vous voyez que je suis gentil. J'aurai pu employer un tout autre mot qui est sur les lèvres de chacun et qui serait peut-être beaucoup plus exact....

Donc vous êtes passé de l'autre côté de la barricade ! Et sachant que chez nous on n'aime pas les saxons vous avez essayé de vous justifier. Ah ! les piètres arguments que vous avez dû employer ! je reconnais volontiers que la cause était mauvaise et que vous n'aviez pas beaucoup de choix. Néanmoins je dois au corps électoral, notre juge souverain, de lui faire connaître la valeur des raisons invoquées : « Si « j'ai patronné la candidature de M. « Galici c'est parce qu'il se présentait « alors comme le défenseur des prin- « cipes républicains et démocratiques. » Fort bien mais alors nos adversaires COMMUNS, ceux contre lesquels nous luttions ENSEMBLE et dans le camp desquels vous êtes passé étaient donc des REACTIONNAIRES ? « les porte-drapeaux des forces de droite » pour employer vos propres expressions !.. Vous êtes peu aimable pour votre entourage. Vous verrez, Monsieur Turcan que je vais être obligé, sous peu, de prendre votre défense... Que c'est donc dangereux un maladroit ami, n'est-ce pas M. l'adjoint ?

J'étais donc, lorsque vous m'accompagniez, M. Paret, le défenseur des principes républicains et démocratiques. Je vous apparaissais en tout cas, comme tel. Un jour vous avez vu clair ; le bandeau était tombé de vos yeux : Je n'étais plus que le "porte-drapeau des forces de Droite" ! Et ce bandeau est tombé tout juste au moment où de concert avec le député Baron et M. Joseph Turcan vous passiez avec la Société des Forces Motrices de la Durance mal gré la campagne acharnée, malgré les efforts surhumains que j'ai fait pour l'empêcher, la convention désastreuse qui, en détruisant l'accord particulier liant la Société vis à vis de la ville de Sisteron a permis au Ministre de prononcer la disjonction du tronçon Le Poët-Sisteron qui prive à jamais notre Cité d'une usine à laquelle nous avions droit et qui eût assuré, sans conteste, la richesse de toute notre région ! Curieuse coïncidence et coïncidence fertile en réflexions ! Aussi vous avez été très mal inspiré, M. Paret, croyez-moi, en disant que « ma politique tendait à des fins personnellement intéressées.» Il eût été préférable pour vous de ne rien dire sur ce point, car chacun sait qu'en ce qui me concerne, j'ai rempli mon mandat avec la plus scrupuleuse probité, dépensant, sans compter, mon temps, mon argent et ma peine sans jamais rechercher d'autre récompense que la satisfaction du devoir accompli.

Dès que votre bandeau fut tombé votre place était, dites-vous, avec « ceux qui vous avaient fait l'honneur de vous placer à la tête du Conseil municipal.

C'est que précisément ce n'est pas à la tête du Conseil municipal que vos amis d'aujourd'hui voulaient vous envoyer autrefois lorsque vous étiez à mes côtes... Certain article de feu journal *La Défense* était fort suggestif à cet égard .Vous en souvenez-vous M. Paret ? Du reste au cours de la campagne qui va s'ouvrir nous ne manquerons pas de demander en réunion publique des explications sur ce point à vos détracteurs de la veille qui sont vos amis d'aujourd'hui. Cette question est trop importante pour que nous n'exigions pas toute la lumière à ce sujet.

Je crois maintenant avoir fait table rase de tous les piètres arguments que vous avez cru devoir invoquer pour essayer de justifier votre « retournage de veste » Vos mauvaises raisons n'avaient du reste trompé personne ; tout le monde est fixé. Chacun sait que vous êtes le prisonnier de vos adversaires d'hier, devenus pour un jour et en raison des nécessités politiques, vos amis. Vous avez été mis en demeure de "marcher". Aussi vous allez au combat avec l'allégresse d'un « chien qu'on fouette. » Et il y a de quoi ! Vous savez, en effet, mieux que personne que politiquement parlant, on vous conduit à l'abattoir.... Les résultats des élections municipales sont là, pertinents et concluents. Alors pour faire diversion vous agitez le spectre de la Réaction. Mauvaise tactique à mon égard, M. Paret. Le corps électoral du canton tout entier sait pertinemment que je suis un républicain socialiste, passionnément épris de justice et d'égalité et qu'aucune réforme sociale si hardie soit-elle, ne m'effraie. Je n'ai qu'un but et qu'une ambition : servir la République laïque, Démocratique et Sociale à laquelle moi, boursier de la République, je dois les modestes connaissances que je puis posséder. Nos compatriotes sisteronnais ne se sont pas mépris sur ce point. Ne m'ont-ils pas élu aux dernières élections municipales avec 420 suffrages dès le premier tour de scrutin, alors que vous, maire sortant, restiez péniblement à la traine avec 403 voix et n'étiez repêché au deuxième tour de scrutin qu'après les manœuvres que l'on sait et que l'opinion publique jugeait si sévèrement à l'époque. Et encore convient-il de défalquer de vos 403 suffrages du premier tour les voix de 32 électeurs indument inscrits que les tribunaux, sur ma réclamation, viennent de rayer des listes électorales de Sisteron.

Vous pouvez m'en croire M. Paret ; lorsque un citoyen obtient dans notre ville de Sisteron 420 suffrages dès le premier tour de scrutin, soyez assuré que ce citoyen est un ardent défenseur de la république ; Le sens politique averti de nos compatriotes nous est garant de son indéfectible attachement aux institutions républicaines. — Dès lors vos accusations ne pourront que faire hausser les épaules aux républicains sisteronnais.

— La conclusion de ce débat c'est que le scrutin du 18 octobre prochain consacrera irrémédiablement votre chûte, mieux que cela votre fin politique. Battu dans la ville de Sisteron, écrasé dans les communes du canton vous pourrez alors vous consacrer tout entier à vos affaires... Il est vrai que vos attributions de maire ne prenaient guere de votre temps puisque vous vous reposiez de vos fonctions sur un secrétaire de mairie qui, s'il assumait les charges de l'emploi ne pouvait légalement en prendre les responsabilités. C'est sans doute pour cette raison que notre ville est si mal administrée.... Votre carence à la Mairie a déja coûté suffisamment cher aux sisteronnais ; les électeurs du canton instruits par l'expérience ne vous confieront point, soyez en certain la direction des affaires départementales. Ce serait par trop ruineux ! !

— Quant à moi avec la légitime fierté d'avoir obtenu le maximum davantages pour notre cher canton de Sisteron avec la satisfaction que donne le devoir accompli, je continuerai si les électeurs me renouvellent leur confiance, à me consacrer comme par le passé à la défense des petits, des humbles, des salariés, de tous les déshérités de la fortune qui savent pertinemment que je suis et que je demeurerai toujours l'ardent protagoniste de la République laïque, Démocratique et Sociale !

Emile GALICI.
Docteur en Droit,
Conseil Municipal de Sisteron,
Conseiller Général sortant.

Fédération Bas-Alpine des A. C. et Victimes de la Guerre

Le Conseil d'Administration de la F. D. s'est réuni à Saint-Auban en vue de procéder à l'élection de son bureau pour l'exercice 1931-1932.

A l'unanimité ont été élus :

Présidents d'honneur : Colomb, Guis et Brémond ; président : Buffet-Delmas (Forcalquier) ; vice-présidents : Lombard (Digne), Bardonnenche (Barcelonnette) ; Secretaire général : Rinaldi (Digne) ; secretaire-adjoint : Henry (Forcalquier) ; trésorier général : Isoard (Manosque) ; trésorier-adjoint : Lieutier (Sisteron).

Au cours de cette réunion, diverses

© VILLE DE SISTERON

questions figurant à l'ordre du jour ont été examinées et notamment celle se rapportant à la situation financière.

La question des relations avec les autres groupements d'A. C. ou de victimes de la guerre des B.-A. a été ensuite envisagée. A l'unanimité, le C. A., affirmant une fois de plus sa volonté d'union et de collaboration entre tous ceux qui à un titre quelconque ont eu a souffrir de la guerre, a estimé qu'il était possible et en raison des circonstances, plus que jamais souhaitable de rechercher le terrain d'entente qui permettra de réaliser le front unique de tous les A. C. et victimes de la guerre

A ces fins, le C. A. a immédiatement désigné une commission chargée de rechercher les moyens et modalités opportuns et de prendre contact avec tous les autres groupements bas-alpins.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Le citoyen Emile Galici, conseiller général de Sisteron, a adressé au *Petit Provençal* la lettre suivante :

Sisteron, le 26|9|31.

Monsieur le gérant,

En exécution de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse art. 13, je vous prie et au besoin vous requiers d'insérer la présente lettre dans votre plus prochain numéro à la même place et dans les mêmes caractères que l'article publié dans votre journal le 25 septembre et intitulé " Pourquoi je suis candidat" article dans lequel j'ai été mis en cause.

« *M. Paret qui se sait par avance irrémédiablement battu veut tenter une diversion : il voudrait tâcher de faire croire que je suis le candidat des Droites A cela je n'ai qu'un mot a répondre : aux dernières elections municipales j'ai été élu sur un programme républicain socialiste dès le 1er tour, à la majorité absolue de 420 suffrages, tandis que M. Paret, maire sortant etait en ballottage avec 403 voix et devait se contenter par la suite de la confiance relative découlant d'un second tour de scrutin. On sait du reste à la suite de quelles manœuvres ! Voilà l'échec moral que les électeurs républicains de Sisteron infligèrent à un Maire dont l'administration municipale laisse de l'avis de tous si fort à désirer.*

A qui M. Paret fera-t-il croire que la ville de Sisteron, si profondément républicaine aurait pu accorder sa confiance à un homme si ce dernier n'avait pas été un defenseur ardent et passionné de tout ce qui constitue le régime de la République laïque, démocratique et sociale ?

Lorsque j'aurai dit que des 403 voix obtenues par le Maire sortant il convient de défalquer les 32 électeurs que, sur ma réclamation, les tribunaux viennent de rayer des listes électorales de Sisteron ou ils figuraient indument j'aurai démontré de façon indiscutable que j'ai avec moi la grande majorité des électeurs sisteronnais, partisans fervents de la République laïque, démocratique et sociale dont je suis et resterai toujours l'indéfectible et ardent défenseur. »

Veuillez agréer, etc....

Emile GALICI,
Docteur en Droit,
Conseiller Municipal de Sisteron,
Conseiller Général sortant.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

L'heure d'hiver. — C'est ce soir à minuit alors que les uns et les autres sortiront du Casino et des Variétés qu'il faudra reculer d'une heure les pendules, les montres et les horloges.

L'heure d'hiver est arrivée, conformons-nous aux lois fantaisistes de nos représentants.

Monument Frédéric Aillaud. L'inauguration du monument du député paysan Frédéric Aillaud à Villeneuve qui devait avoir lieu le 4 octobre est renvoyée au 8 novembre.

A l'issue de l'inauguration, un grand banquet aura lieu, les adhésions sont reçues à la mairie de Villeneuve (B-A).

Mariage et Bienfaisance. — A l'occasion du mariage de Mlle Reynier Marguerite et de M Courbon Gabriel qui a eu lieu le 24 septembre à Valernes, une collecte faite parmi les invités a produit la somme de 100 francs. Cette somme a été répartie par moitié entre la Société des Mutiles et A. C. de Sisteron et l'Amicale des A. C. de Valernes,

Au nom de la Commission administrative de l'Amicale de Sisteron nous remerçions et félicitons les généreux donateurs d'avoir eu la noble pensée d'associer à leur joie les intéressantes victimes de la guerre et adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux et souhaits de bonheur.

RENTRÉE des CLASSES du 1 Octobre 1931

Les jeunes écoliers et les écolières sont informés qu'une exposition de fournitures scolaires est faite à l'occasion de la rentrée des classes dans les vitrines de la **Librairie Pascal LIEUTIER, 25 rue Droite.**

Ils y trouveront à de bonnes conditions des cahiers en tous genres papier premier choix
des livres classiques
des boites de crayons de couleurs
des boites de couleurs sans danger
des crayons première qualité
des tailles-crayons tous modèles
des porte-plumes en tous genres
des règles plates et carrées graduées
des compas bois et métal
des serviettes cuirs et moleskine
des plumiers laqués et bois
des encres de bonne marque
des ardoises incassables
des cartables et des musettes
et toutes les fournitures en général.

Ne pas faire d'achat avant d'avoir visiter la **Librairie Pascal LIEUTIER**

Ciné-Scout. — Demain dimanche, réouverture du Ciné-Scout, rue de la Mission Au programme : **Le Train Fou,** comédie dramatique avec Monte Blue et Vera Reynold. **Enfants terribles,** comique.

Matinée à 4 h. et soirée à 8 h, 45. Il n'y a plus de séance en semaine. Dimanche prochain *La Ronde de Nuit,* avec Raquell Meller. Le meilleur accueil est réservé a tout le monde.

CASINO - CINÉMA

Samedi 3 et Dimanche 4 octobre, matinée 3 h., soirée 9 h.

Eclair Journal, actualités sonores et parlantes. *Comique,* sonore, fou rire. Felix Méric présente un grand film entièrement porlant et chantant français: *le plus grand succès de la saison*

CENDRILLON DE PARIS

interprétation de 1e ordre avec Colette Darfeuil, Nitta-Jo, Alice Tissot, Henri Poupon André Roanne, Paul Ollivier, Allibert, Viguier et Jeannine Merrey.

Fête des Catherinettes, Jazz, danses, chansons, divertissements, etc.

Ce film est merveilleux par sa beauté et l'action morale qui s'en dégage. Ne manquez pas d'aller le voir.

Location gratuite. *Téléphone 71.*

* * *

Casino. — Jeudi 8 octobre, début de programme : **Le Secret du Docteur,** film parlant entièrement français. C'est une œuvre dramatique et puissante dont l'âpreté se traduit en un dialogue ardent, impitoyable. Mise en scène par Charles Rochefort et interprété par Marcelle Chantal et Maxudian. Ce film est appelé au plus grand succès.

Note de la Mairie. — M. Collombon Ferdinand-Gustave-Séraphin, né à Vaumeilh le 2 mars 1859 et Mme Allégre Marie-Sophie sont priés de vouloir bien se présenter au secrétariat de la Mairie pour affaire les concernant.

Avis. — Mlle *Lucienne JOUBERT,* première ouvrière des principaux ateliers de couture de Lyon, a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'ouvrir un atelier de couture de Robes et Manteaux de cérémonie et de tout aller pour Dames et enfants.

Son atelier est ouvert chez Mme GIRAUD, concierge à la mairie.

Mlle JOUBERT remercie d'avance les personnes qui voudront bien l'honnorer de leur confiance et fera tout son possible pour la mériter.

A VENDRE

Pressoir à vin en bon état.
S'adresser à M. Joseph ANDRIEU, à la Coste, Sisteron.

VARIÉTÉS-CINÉMA

Ce soir samedi et demain dimanche en matinée et soirée :

Un film sonore est parlant français :

On commencera par les dernières actualités et 1 comique double.

* * *

La Semaine prochaine : Le plus formidable réquisitoire contre la guerre :

A l'Ouest rien de nouveau

SPORTIVES ! SPORTIFS !

Le « **Sisteron-Vélo** » ouvre la saison 1931-1932, demain 4 Octobre au terrain de la 2me Maisonnette à 2 h. contre *La Provençale de Manosque.*

* * *

La société du *Sisteron - Vélo* a réuni ses membres actifs le mercredi 30 septembre pour élire son nouveau bureau 1931-1932 :

Présidents-d'honneur : MM. Paret et Turcan ; *Président actif :* Brémond Jules ; *Vice-Président* : Ferrary Marceau ; *Trésoriers :* MM. Eyriès, Rouvier ; *Secrétaires :* MM. Fauque et Davin ; *Membres actifs* faisant parti du comité : MM. Borrely, Bernard M., Plume Ch., Brun Alexis, Fabre Jules, Boucard Jullien, Pascal Alphonse, Chauvin Charles, Eysseric Gaston, Latil Arthur tous comme entraineurs du foot-ball à Sisteron.

Il faut espérer qu'avec beaucoup de sacrifice le foot-ball renaitra à Sisteron.

Tous ! demain au terrain pour applaudir nos jeunes espoirs.

* * *

Dimanche 11 Octobre : *Concours de Tir au Stand de la Citadelle,* Nombreux prix.

H. BLANC-SOLIER à Salon, Provence, dem. partout agents dépositaires (hommes ou dames) pour vente cafés torréfiés-primes intéressantes. Gros Gains.

Tentative de Suicide. — La nuit dernière, dans un immeuble de la rue Saunerie, le nommé Meyère Paul, agé de 30 ans voulant en finir avec les difficultés de la vie, a tenter de se suicider en se coupant d'abord les artères du poignet, avec un rasoir, puis voyant que la mort ne venait pas assez vite, se tranchait la gorge.

Les voisins très surpris de ne pas voir comme à l'ordinaire Meyère aller à son travail, frappèrent à la porte de sa chambre qu'il ne purent ouvrir qu'avec l'aide d'un serrurier, Meyère était couché dans son lit, baignant dans son sang, la gorge ouverte et respirant à peine.

Transporté immédiatement à l'hopital, il reçut les soins empressés du Docteur Tron.

Bien que l'état du suicidé soit grave à l'heure ou nous mettons sous presse Meyère n'est pas mort.

Etat - Civil

du 25 au 30 Septembre

NAISSANCE

Jacques Vincent Salum, rue Chapusie.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Désiré-Marius-Félicien Chabrand et Yvonne-Odette-Julie Aillaud, s. p.

DÉCÈS

Néant.

A LOUER chambre garnie avec ou sans cuisine.

A VENDRE tout un matériel de maçon.

S'adresser à la Coopérative de Sisteron, rue Saunerie.

Conseil à nos Lecteurs

C'est sans nuire à l'organisme et sans provoquer le moindre désordre de l'estomac, comme le font tant de remèdes, que la Poudre Louis Legras calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Que nos lecteurs l'essaient, ils l'adopteront exclusivement, car son efficacité est véritablement merveilleuse

Une boîte est expédiée contre mandat de 5 fr. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri IV, Paris

10 F. UNE MONTRE SOIGNEE

Verre et mouvement incassables et sa jolie chaine gar, 5 ans . 10 frs
avec spirale chronométrique . . . . . 15 frs.
Bracelet homme, cadran lumineux . . . . . 15 frs.
Bracelet dame, plaqué or . . . . . 25 frs.
Envoi contre remboursement MONTRES PARIS B. P. 27
72, rue de Clignancourt, PARIS (18e)

5.000 PHONOS GRATIS à distribuer aux lecteurs

R - YM - - D
C - AR - ES
E - I - N - E
B - RN - - D

qui trouveront la solution et se conformeront à nos conditions. Trouvez 4 prénoms. En prenant la 1re lettre du 1er, la 2e du 2e et ainsi de suite, vous aurez le nom d'un fleuve. Lequel ? Adressez votre réponse à PHONOS ANGELUS, 22, rue des 4 Frères-Peignot, Paris (15e). Joindre une enveloppe timbrée à 0.50 portant votre adresse.

CONCOURS GRATUIT

— **Doté de 100.000 francs de prix** —

Horlogerie, Phonographes, Postes de T. S. F., Appareils photographiques

Remplacez les points par des lettres de façon à obtenir 4 instruments de musique

P . A . O — V . O . O . — F . U . E — P . S . O .

Découpez ce bon et adressez-le dans la quinzaine en joignant une enveloppe timbrée portant votre adresse au

GRAND CONCOURS (service B), 89. rue Didot, PARIS, 14e

Il n'y a rien à payer pour participer à ce Concours

© VILLE DE SISTERON

Cette semaine, au Casino-Cinéma :

BANQUE DES ALPES

Société anonyme au capital de 5 millions

Ancienne Banque

(CHABRAND et P. CAILLAT)

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon (Ste Catherine). Veynes. Seyne les-Alpes

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) ; SERRES (Samedi) ; La MOTTE-du-CAIRE ; LUS-la-CROIX-HAUTE ; L'ARGENTIERE (samedi) ; BRIANÇON-VILLE

Opérations de Bourse

Paiement de Coupons

Encaissemente d'effets de Commerce

Location de Coffres-forts

Comptes-Courants Commerciaux

Dépôts de fonds avec intérêts

Achat et Vente de Monnaies Etrangères

BUVEZ L'EAU MINÉRALE

de SAINT-PIERRE D'ARGENÇON

GARANTIE NATURELLE

Exempte de gazéification artificielle. R. C. Gap N° 1468

Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

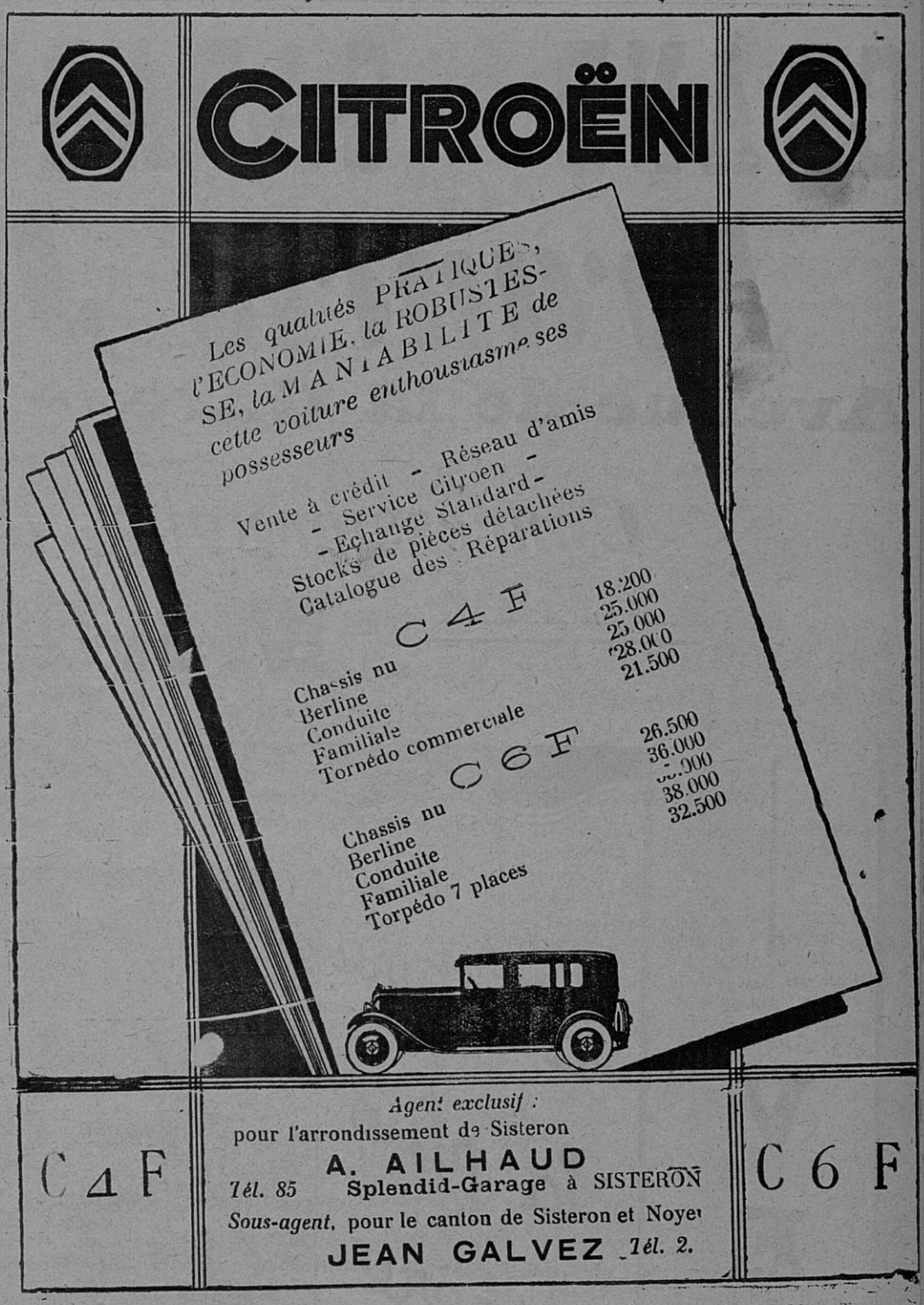

Agent exclusif :

pour l'arrondissement de Sisteron

A. AILHAUD

Tél. 85 **Splendid-Garage** à SISTERON

Sous-agent, pour le canton de Sisteron et Noyer

JEAN GALVEZ *Tél. 2.*

MECANIQUE

ROUTE DE NOYERS

Marcel Fiastre

ÉLECTRICIT

SISTERON

Mécanique de Précision

Outillage des plus modernes

Aleseuse - Rectifieuse - Banc d'essais

Tous les appareils de précision pour — réparation électrique —

Synchronisateur - Table de controle

Propriétaires de voiture CITROE

Voici ce que vous coutera chez FIAST

la révision de votre moteur - C 4 -

Réalésage du cylindre, carter avec fourniture des pistons complets, rec fication des soupapes et sièges, régla complet et mise au point . 950 f

B 2 - B 12 - B 14 - B 15

le même travail au prix de . 595 f

(toutes fournitures comprises)

Pour autres véhicules me consulter - Délai de livraison 48 heures

STOCK important de pistons et pieces de rechange. - Magasin, Rue de Provence, N°

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

MATHIS

VENTES

ECHANGES

Exposition des nouveaux modèles — Outillage moderne — Técalemit Service

Toutes fournitures — Pneus -- Stock Michelin -- Réparations générales pour Auto

Pièces de rechange des grandes marques -- Accumulateurs -- Monoplaque

Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis

Le Gérant:

© VILLE DE SISTERON

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,